Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 573

Artikel: Pas de femme pasteur à Neuchâtel... pour le moment

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263799

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A.

Paraît tous les quinze jours le same

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ• Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION M¹º Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE. Fr. 6.—
ETRANGER . 8.—
Le numéro . 0.25
Ist absensents partes du 1-9 anviver . A partir du 1-10 anviver . A partir du 1-1

Jamais le découragement n'est justifié, parce que jamais il n'est permis de cesser de lutter contre le mal, ni de douter des voies de la Providence.

Ernest NAVILLE.

A nos lecteurs et abonnés

Ce n'est pas, comme chaque année, en Ce n'est pas, comme chaque année, en souhaitant à nos amis de joyeuses vacances, que nous leur annonçons cette fois-ci l'interruption de notre parution pendant le mois d'août; car si recommandable qu'il soit à tous ceux qui le peuvent de s'accorder quelques jours de détente, aussi bien pour leur permettre de mieux faire face aux difficultés et aux soucis des mois à venir, que par solidarité envers tous ceux aux quels nos vacances procureront de ce traquels nos vacances procureront de ce tra-vail qui va risquer de faire à nouveau défaut — si recommandable donc que soit cette décision, nous savons trop bien que lorsque l'on a le cœur lourd et l'âme déchi-rée, les vacances manquent d'un élément essentiel pour réussir : l'heureuse insou-ciance des temps d'autrefois... Néanmoins, nous espérons que nombreux

seront ceux de nos lecteurs et de nos amis seront ceux de nos lecteurs et de nos amis qui pourront, malgré tout, se mettre au vert durant les prochaines semaines. Quant à notre journal, ce sont, on le sait, des motifs budgétaires qui lui font suspendre sa parution un mois durant; et ces motifs sont impérieux, même en des temps comme ceux ci, où la tâche de tenir bon pour l'honneur des principes que nous avons toujours dé-fendus est urgente plus que jamais. Du moins la reprendrons-nous avec d'autant plus d'ardeur et de conviction, donnant rendez-vous à nos lecteurs, si rien ne s'y oppose, au début de septembre pour notre prochain numéro. Et du moins encore, ne prochain numéro. Et du moins encore, ne fermerons-nous pas les portes de notre Administration, qui sera toujours prête à recevoir tous les avis de nouveaux abonnements et à répondre à toutes les demandes de numéros spécimens que l'on voudra bien lui adresser. Merci d'avance à tous ceux qui nous aideront de la sorte à maintenir notre effectif actif et agissant!

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Contre le travail des femmes... de nouveau!

¹ Voir les deux derniers Nos du *Mouvement*. ² Voir notamment la *Tribune de Genève*, du 14 juillet.

semblerait vraiment à lire toutes ces élucubrations, parfois violentes et toujours injustes, que les femmes sont des pièces de rechan-ge, bonnes à intercaler dans les rouages d'un ge, bonnes à intercaler dans les rouages d'un appareil lorsque d'autres pièces font défaut, mais que l'on jette au vieux fer sans scrupules sitôt que la fabrique a de nouveau livré les pièces accoutumées. Et cela, sans réfléchir la valeur d'une demi-seconde que ces pièces de rechange, auxquelles on est trop heureux de faire appel en cas de nécessité, ne sont pas des morceaux de métal, mais des êtres humains, qui ont aussi bien droit à l'existence que ceux qu'elles remplacent, droit à vivre normalequi ont aussi bien droit à l'existence que ceux qu'elles remplacent, droit à vivre normalement, droit à fonder un foyer en égalité de responsabilités, droit à soutenir une famille, ce qui comporte de lourdes charges, droit enfin à l'indépendance économique sans laquelle il n'est que misère et humiliation...

Si bien que, alors que l'on proclame, et cela même dans les plus hautes sphères, la nécessité d'un renouvellement, d'un redressement, de transformations profondes, il nous faut, quant à nous, reprendre le lourd harnais, à neine délosé quelques semaines durant, et re-

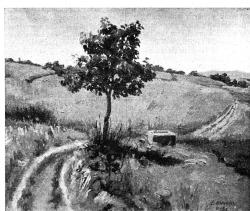
quant a nous, reprendre le fourd harnais, a peine déposé quelques semaines durant, et re-commencer la bataille pour le pain que la femme gagne à la sueur de son front, tou comme l'homme. E. GD.

Une héroine de Gottfried Keller : Frau Regel Amrain

N. D. L. R. — Le cinquantenaire de la mort du romancier zurichois a naturellement été l'occasion de nombreuses études sur les différentes faces de son talent, et nos amies fénjinistes n'ont pas manqué de mettre en lumière sa conception du rôle de la femme. Nous empruntons à notre confrère le Schw. Frauenblatt les citations suivantes, qui non seulement intéresseront nos lectrices, mais encore contribueront à leur faire mieux connaître un écrivain forcément beaucoup moins lu en Suisse romande que chez nos Confédérés.

Si, parmi toutes les créations féminines charmantes, résolues ou originales que nous trouvons mantes, resource ou originates que nous trouvons dans l'œuvre de Gottfried Keller, nous mettons aujourd'hui spécialement en lumière la figure de Frau Regel Amrain, c'est bien parce que notre auteur a groupé sur elle les qualités essentielles de la femme suisse, lui donnant ainsi une physionomie dont nous voudrions que toutes puissent eliminare. s'inspirer.

Regel Amrain est en effet une femme qui, par les responsabilités qu'elle porte dans sa famille, par ses qualités d'économie, de fermeté, d'indépendance, d'ingéniosité, est un élément de toute impor-tance pour l'existence de son pays. Elle est aussi une mère, qui, par l'éducation qu'elle donne à son A l'Exposition des Femmes Peintres, Sculpteurs et Décorateurs



(Voir article en 2e page). Eugénie Hainard-Béchard : Juin

fils, le courage civique qu'elle lui inspire, les exemples qu'elle met devant ses yeux, la croyance dans le bien qu'elle développe en lui, accomplit une tâche admirable. Mais, et ceci est important, c'est une femme qui ne se laisse absorber ni par le souci de ses affaires, ni par l'égoïsme familial, mais au contraire qui se fait une haute idée de ses responsabilités vis-à-vis de la collectivité; qui voit nettement le lien étroit entre la santé morale de la famille et celle de la société; et qui, portant un intérêt actif aux questions politiques, estime qu'elle accomplit par là un devoir. Voici d'ailleurs un fragment librement traduit de cette œuvre, qui est significatif à cet égard:

œuvre, qui est significatif à cet égard:
...Sais-tu, lui dit son fils en souriant, que l'on prétend que le seul des électeurs de Seldwyla qui fasse régulièrement son devoir est envoyé aux urnes par les femmes ?...
Frau Amrain posa la main sur son épaule: « Si cela signifie que tu vas voter parce que ta mère t'y envoie, il n'y a là aucune honte pour toi, et au contraire un honneur pour moi qu'un beau gaillard comme toi obéisse là aussi à sa mère...
Et un peu plus tard, elle ajouta: « Lorsque des garçons apprennent dès leur jeune âge à respecter et à honorer de la vraie manière les affaires publiques, leur mère les garantit de la sorte contre des coups de tête... »

Dommage seulement que Regel Amrain n'ait pas demandé à aller voter, elle aussi !

Pas de femme pasteur à Neuchâtel... pour le moment

Le Synode de l'Eglise nationale neuchâteloise, qui vient de tenir ses assises, a eu, entre autres questions, à s'occuper de la demande de consécration au Ministère qui lui a été adressée par Mile Madeleine Ströle, licenciée en théologie de l'Université de Neuchâtel. « Après de longs débats, nous apprend un communiqué de presse, les membres du Synode se sont prononcés par quatorze voix contre onze, contre l'introduction du ministère féminin dans l'Eglise nationale». Il semblerait, d'après un autre compte-rendu, que ces messieurs ont plus ou moins confondu éligibilité et ministère! et ont estimé que, puisque la loi actuelle ne reconnaît pas aux femmes le droit d'être élues membres au Synode, c'est une raison valable pour les empêcher d'être consacrées pasteurs! Le Synode de l'Eglise nationale neuchâtecrées pasteurs!

crées pasteurs!

Nous savons bien que la question du pastorat féminin est une de celle, qui rencontre le plus d'opposition, même parmi des esprits ouverts et libéraux, une sorte de sentimentalité traditionnaliste couvrant du prétexte de respect de l'Evangile ce déni de vocation, là justement où il s'agit bien plus que partout ailleurs d'un véritable « appel de l'Espril* »; et c'est pourquoi nous sommes désappointées de cette décision prise dans un canton, qui compte parmi ceux où l'on a déjà frait place à la femmedans des domaines restés, dans d'autres cantons, exclusivement chasse gardée masculine. Ce désappointement est partagé par nombre de paroissiennes de l'Eglise nationale neuchâteloise, qui, vivement enues par ce renombre de paroissiennes de l'Eglise nationale neuchâteloise, qui, vivement de cette affaire. Elles pourront en tout cas invoquer l'exemple d'autres cantons, et notamment de celui de Genève, dont l'Eglise nationale a dès 1928, ouvert ses portes au pastorat féminin, avec quelques restrictions encore il est vrai. Et il nous paraît impossible que subsiste longtemps cet ostracisme: alors que l'on autorise bien les femmes à apporter le message de l'Evangile comme missionnaires à des nêgres, pourquoi leur refuserait-on de le faire entendre à des blancs?... En attendant, et comme le relève fort justement notre confrère biennois Le fort justement notre confrère biennois Le Jura, il serait simplement honnète d'avertir les étudiantes de la Faculté de théologie de Neuchâtel qu'arrivées au bout de leurs études, elles se heurteront à une porte verrouillée — jusqu'au moment où le Synode aura changé d'avis!

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

A l'aide pour les enfants de France

Nous avons déjà lancé un appel pour les nourrir, en leur envoyant nos wagons de lait condensé. Disons à ce sujet que le premier vagon (vingt mille boîtes), parti de Genève le 12 juin est arrivé à Toulouse aux soins de la Croiz-Rouge française le 16 juin. Le second wagon (également vingt mille boîtes) a été attaché au train de la Croix-Rouge qui a quitté Genève le 15 juillet à destination de Vichy. Et le troisième... car il y en aura un troisième, puisque la collecte de l'Alliance des Sociétés féminines suisses a rapporté plus de 30.000 francs! partira certainement sous peu en attendant le quatrième! Avis à celles qui n'ont pos encore souscrit (compte de chèques postaux VIII c 2288 Steckborn-Glarisegg). C'est d'autre, part pour abriter ces enfants

ques postaux VIII c 2288 Steckhorn-Glarisegg).
C'est d'autre, part pour abriter ces enfants qu'un Comité, comprenant plusieurs hommes de lettres romands bien connus, tels que C.-F. Ramuz, Paul Budry, René Morax, d'autres encore, vient de se constituer à Lausanne, ayant obtenu l'appui du Comité International de la Croix-Rouge et de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, en vue de faire construire dans les régions où cela sera le plus nécessaire des baraquements en bois, simples, mais hygiéniques et pratiques, au pourront abriter une cinquantaine d'enfants et le personnel de surveillance. Ces baraque-

ments d'ailleurs, après avoir servi d'asiles im-médiats pour des petiots, orphelins, égarés séparés de leur famille, ou qui, pour une rai-son ou une autre ont été recueillis en groupes, seront ensuite, et au fur et à mesure des be-soins, transférés dans les régions dévastées où souts, transferes auns les regions aceasieses ou des familles dont le foyère a été détruit par des bombes ou des incendies y trouveront un abri sûr. Or, s'il faut compter, à ce que l'on nous assure, vingt ans pour la reconstruction de maisons françaises, cela sera donc toute une génération qui sera appelée à vivre dans ces baraquements, qui ont été prévus en consé-avence.

D'après les devis dressés, soit en Suisse oit en France, les frais d'un lit (construction plus l'entretien d'un enfant) dans ces baraque plus l'entretien d'un enfant) dans ces baraque-ments est d'environ 200 fr. suisses. C'est dire qu'à la demande d'une de nos abonnées lau-sannoises, Mme Piguet-Ramuz, femme de cœur et d'initiative, nous adressons aujour-d'hui encore un appet à nos lecteurs et lec-trices, sachant bien que, comme nous tous, ils éprouvent le besoin ardent de venir en aide à la génération qui, demain, reconstruira la France. Prière d'adresser toutes les demandes de renseigmements au Comité de la « Maison Prante. Friere a da esser daces les acamates de renseignements au Comité de la « Maison suisse des petits Français», 8, rue Curtat, Lausanne, et de verser tous les dons, quels qu'ils soient, au compte de chèques postaux N° II. 8775. A tous, merci d'avance.